MARIAGES. NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Guiseppe Beninato à Katie Horsby, Geo. A. Bernard à Ophélia Mathes, John Dillmann à Johanna H. Kaufmann, Arthur Robinson à Mary M. Curtis, Andrew Negrow Jr. à Ida Carroll, Jérôme C. N. Davis à Annie P. Feger, Willie Taylor à Adèle Houston, Wilbur C. Paul à Mary E. Christian, Burgess B. Greer à Vve Chas Foley.

NAISSANCES—Mmes Hy I. Bucher, un garçon; M. Kabel, un garçon; M. M. Smith, un garçon; C. A. Reinerth, un garçon; H. Nenssleg, un garçon; G. W. Bayhi, un garçon; R. Cobette, un garçon; T. Beekman, un garçon; W. Liles, jumeaux, fille et garçon; J. Thompson, une fille; N. Courcel, une fille; F. Saltalamacchia, une fille.

DÉCÈS—Ethel M. Tolson, 14 minutes, 2001 avenue Jackson, Mme Margaret Corte, 55 ans, 5105 Magasin; W. P. Maurice, 45 ans, 1923 Calliope; Virginia R. Pleasants, 31 ans, Denver, Colorado; W. L. Berrill, 32 ans, 2011 Tchoupitoulas; Marie Morton, 29 ans, 2006 Howard; J. Collins, 27 ans, Hôpital de Charité; E. Ganche, 42 ans, Hôpital de Charité; M. Dusey, 67 ans, 3349 Première; O. Harris, 31 ans, 2438 Bourbon; J. Palmer, 16 ans, 1402 Tèche; Carrie Lewis, 23 ans, Wall et Walnut; Mary Bargem, 74 ans, 1907 Orléans; Elma Belly, 93 ans, Orléans, près St-Claude; S. Palmesano, 2 ans, paroisse Jefferson, Lne; Dela Hoag, 40 ans, Maison des Incurables; Sames Falsin, 76 ans, 1931 St-Claude; Marie Murphy, 9 mois, 1600 S. Remparts; Rose Hollingsworth, 76 ans, 417 Burdette; Lambert Reinhil, 70 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Le juge Chapman

Succession ouverte

Louis Ziegler

Mme Joséphine Labatt vs The United States Letter Carriers Mutual Benifit Asso., réclamation de $1,000 sur un certificat de secours.

Caroline Urban vs John W. Reed, action en recouvrement de $1,000 sur des billets.

Ruddock Orleans Cypress Co. vs Gazin Sash, Door & Blind Co., réclamation de $767 03 sur un compte courant.

Mlle Nellie H. Henderson vs Sheldon W. Clark Jr, procès exécutif de $4,500.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M Aucoin.

Comparutions:

Roger Constantin, blessure; Joe Martin, menaces; Hy Vasseret, violation de l'acte 107 de 1902; Will Freeman, attaque et blessure.

Condamnations:

Santo Marino, port d'arme cachée, $10 d'amende ou 30 jours de prison; John Lawrence, actes de violence, $20 d'amende ou 60 jours d'incarcération.

Acquittés

John Batiste, vol avec effraction; Aug. Fulton, larcin.

Nolle prosequi:

Oscar Riley, larcin; Henry Dick, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Assurance réclamée.

Mme Joséphine Labatt et son mari intentent devant la cour civile de district un procès à la U. S. Letter Carriers Mutual Benefit Association pour obtenir le paiement d'une assurance de $1,000.

Les plaignants allèguent dans leur requête que leur fils, Charles Richard, mort récemment, était membre en règle de ladite Association et porteur d'un certificat assurant un versement de $1,000 à sa mort.

Comme l'Association refuse de payer cette somme M. et Mme Labatt s'adressent au tribunal.

Le Pont de l'avenue de l'Esplanade.

Le pont de l'avenue de l'Esplanade, sur le bayou St Jean, construit durant l'administration du maire Guillotte, M. John Fitzpatrick étant administrateur des travaux publics, est absolument insuffisant.

Construit pour le passage des voitures et des piétons, et très solidement, pour cet usage, il ne saurait résister longtemps au poids énorme des immenses cars électriques que la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans fait circuler depuis quelque temps sur la ligne de ceinture de la rue du Canal et de l'avenue de l'Esplanade.

Non qu'il offre aucun danger actuellement, car il est très solide, mais il n'a pas été construit pour le trafic qu'il supporte aujourd'hui, et cette considération seule est suffisante pour qu'on le remplace.

Les membres de la commission du Parc de Ville, que dessert la ligne de ceinture de la partie inférieure de la ville, se sont occupés de cette question, et à une réunion récente ils ont nommé un comité de cinq qui pressera le conseil municipal d'ordonner la construction d'un pont de $40,000.

Il est certain que le conseil municipal comprendra la nécessité de construire un nouveau pont, mais il restera à déterminer si la ville doit en supporter le coût ou si la compagnie doit le construire à ses frais, ou si elles doivent en payer chacune une partie.

Il est évident que sans le trafic du chemin de fer électrique le pont actuel pourrait encore servir au public pendant nombre d'années, de sorte que c'est ce trafic seul qui nécessite une nouvelle construction.

Cette question, qui intéresse au plus haut point la population, va sans doute donner lieu à de longues discussions et négociations.

Chinois arrêté.

Le député-marshal Laiche a arrêté hier un Chinois du nom de Ching Nong Teng qui tient une blanchisserie au No 625 de la rue St-Charles, et l'a conduit au bureau du marshal des Etats-Unis.

Ching est accusé de résidence illégale dans les Etats-Unis. Il a déclaré qu'il était depuis environ deux ans à la Nouvelle Orléans et qu'il avait résidé auparavant dans une ville du nord.

Ching ne porte pas de queue.

Séance du Board of Trade.

Les directeurs du Board of Trade de la Nouvelle-Orléans se sont réunis hier et ont discuté l'augmentation des frais de perception des chèques dans les campagnes.

De nombreux négociants se sont plaints récemment de ces frais, qui sont très onéreux surtout lorsqu'il s'agit de chèques d'un faible montant comme c'est fréquemment le cas pour les affaires dans les campagnes.

Les directeurs du Board of Trade ont décidé de nommer un comité de cinq membres qui s'entendra avec des comités semblables des autres exchanges pour présenter une protestation conjointe aux banques.

Le comité du Board of Trade comprend MM Gus. Lehman jeune, président, Henry P. Schreiber, Max Schwabacher, J. W. C. Wright et B. Cerc.

Incendie.

Hier matin, vers neuf heures et demie, un feu a été découvert dans la demeure de Geo. Schmidt, rue Dauphine, 2823. Les flammes ont été promptement éteintes.

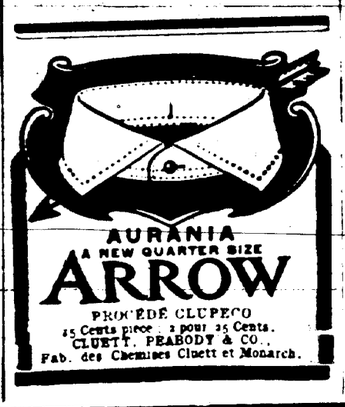

Mort de M. Emile Garans.

M. Emile Garans, un français bien connu dans le deuxième district, est mort hier après-midi en sa demeure rue Dauphine, 1009, après une longue et douloureuse maladie.

M. Garans était né à Meilan, département du Gers, France, en 1859, et s'était établi en Louisiane depuis plusieurs années. Il avait toujours pris une part active dans la politique locale et comptait de nombreux amis dans le parti régulier démocratique.

Il remplissait quelques mois avant sa mort les fonctions de député constable.

Le défunt laisse une veuve et un enfant.

Ses funérailles auront lieu cet après-midi à trois heures.

Acquitté

Un noir du nom d'Oscar Riley a comparu hier devant la seconde cour criminelle de cité sous l'accusation de vol de quatre bouteilles de cuivre valant $2 à l'American Sugar Refinery.

Il a d'abord annoncé que son avocat, M. Lasalle, n'avait pu venir, puis il a dit que plusieurs jours auparavant il avait trouvé les bouteilles sur le trottoir et les avait déposées au neuvième étage de l'American Sugar Refinery, où il travaillait depuis sept ans, pour les emporter plus tard.

Un gardien de l'agence Boylan a arrêté Riley au moment où il sortait avec les quatre bouteilles, et un employé a dit qu'elles appartenaient au service du neuvième étage, les y ayant vues.

Le juge Aucoin a déclaré l'accusé coupable et a annoncé qu'il prononcerait la sentence vendredi prochain.

L'angoisse peinte sur sa figure le noir a dit que depuis vingt ans qu'il habitait la Nouvelle-Orléans il n'avait jamais comparu devant le tribunal, et l'attorney de district adjoint Montgomery a demandé au juge de prononcer immédiatement la sentence et de se montrer clément.

Le juge Aucoin a alors condamné Riley à trente jours de prison.

Mais sur ces entrefaites l'avocat Lasalle est arrivé, et il a demandé au juge de rouvrir l'affaire. Et l'innocence de Riley est devenue si évidente que l'attorney Montgomery a renoncé aux poursuites.

En conséquence le juge a mis en liberté Riley, qui est parti avec sa femme et ses amis tout réjouis.

Voleurs chez le juge Provosty.

Un vol considérable a été commis l'avant-dernière nuit dans la demeure du juge O. O. Provosty située à l'angle des rues Esplanade et Gayoso. Il est impossible d'estimer la perte, le juge étant absent dans le moment avec sa famille.

Les voleurs se sont premièrement introduits dans la demeure de M. Edward A. Carrière, rue Gayoso près Esplanade, et après avoir dévalisé plusieurs armoires ils ont escaladé une barrière et ont pénétré chez le juge Provosty par une fenêtre.

Mme Jas Buffin, qui garde la maison, a découvert le vol hier matin et a immédiatement prévenu la police. Le sergent Coman a fait une enquête, mais comme le juge Provosty et M. Carrière sont tous deux hors de la ville, il a été impossible d'estimer les pertes.

UN ULCERE QUI DEFIGURE

On la Regardait avec Etonnement. Déclarée Incurable. Face aussi Propre Que Jamais Maintenant.

REND GRACE A DIEU POUR CUTICURA

Mme P. Hackett, du 400 rue Van Buren, Brooklyn, N. Y., dit: "Je désire offrir des remerciements pour la guérison merveilleuse de ma mère par le Cuticura. Elle avait un gros ulcère, que les médecins avaient déclaré incurable. Il la défigurait horriblement et la faisait regarder avec étonnement par bien des gens. N'obtenant plus aucun espoir des médecins elle commença à se servir du Savon, de l'Onguent et des Pilules Cuticura, et maintenant, Dieu merci, elle est complètement guérie et sa figure est aussi unie et propre que jamais."

Malfaiteur pincé.

En faisant une ronde hier matin vers dix heures, sur la levée en face du quartier commerçant, le détective Littleton et l'agent spécial Kilroy ont aperçu deux individus munis de sacs qui ont pris la fuite à leur approche.

Le détective a tiré un coup de revolver en l'air, mais les deux individus ont continué à courir.

Ils se sont séparés à l'angle des rues Fulton et Girod, mais les agents ont réussi à en rattraper un sur la nouvelle levée, entre les rues Notre-Dame et Lafayette. C'est un nommé Mandy Ferguson, dit George Williams, bien connu de la police et qui a une condamnation à purger à Chester, Illinois.

Les agents ont trouvé à quelque distance le sac que Ferguson portait et qu'il avait jeté dans sa fuite. L'individu qui était avec lui est connu de la police, et il sera arrêté avant longtemps.

Devant le recorder, Ferguson a dit qu'il n'avait pas l'intention de voler, mais il a été condamné comme suspect et dangereux à $20 et 20 jours de prison, plus 9 jours si l'amende n'est pas payée.

A cause de nombreux vols commis dans ce quartier ces temps derniers, l'inspecteur y fait exercer une surveillance spéciale.

Ventes inscrites au bureau d'hypothèques

P. N. Verneuille à Mme G. Brisbi, terrain, Chemin du Havre, Roman, Hôpital et Prieur, $2,000.

M. et Mme Fred W. Goas à Ed. J. Bobet, 2 terrains, Tchoupitoulas, St-Thomas, 7e et 8e, $3,600.

Louis Darring à Vve Julian Vergnole, portion, St-Pierre, Broad, Dorgenois, avenue Orléans, $450.

Même à Chas Stopper, portion, St-Pierre, Broad, rue Orléans, et avenue Orléans, $1000.

National Realty Co. Ltd à Miss L. M. Prados, terrain, Murat, Alexandre, Palmyre, avenue Cleveland, $425.

Jackson Bokenfoh à James Clement, terrain, avenue Jackson, Camp, Philip, Magasin, $6,500.

Mme Jos L. Cooney à Mlle Louise Roques, terrain, Franklin, avenue Napoléon, Liberté, Jena, $3,400.

Mme M. J. Connors et als à B. G. Carbajal, portion, Palmyre, Roman, Derbigny, avenue Tulane, $3,000.

Natl. Realty Co. Ltd. à Hy J. Prados, terrain, Murat, Alexander, Palmyre, avenue Cleveland, $725.

Dennis P. Curran à Ed J. Bobet, terrain, Tchoupitoulas, 7ème, 8ème, St Thomas, $1,800.

Mlle Laura Harris et al. à Fred W. Gras, 2 terrains, Rousseau, 1ère, 2ème, Tchoupitoulas, $3,875.

La même à Geo. De Droit, terrain même ilet, $9,250.

Succ. Louis Darmana à Prosper Bartazon, 17 terrains, Abondance, Trésor, St-Antoine, Bagatelle, $1635.

Etat de la Lne., (G. Perez) à Jacob Hoth, terrain, Touro, St-Claude, Français, Marais, $28.73.

Louis Darring, à Jos. J. Pujol, portion, St-Pierre, Broad, Dorgenois, Orléans, $800.

Mort subite.

John Johnson, un ouvrier de couleur âgé de 58 ans, est mort subitement hier matin en sa demeure, rue Teche, 1304, à Alger. Le sous-coroner Rupp a fait la levée du corps.

Lutte intéressante.

Frank A. Gotch, le champion américain de la lutte, a démontré hier devant une salle comble au théâtre Greenwall qu'il était réellement le champion dans ce genre de sport.

La lutte entre Gotch et Chas Olsen promettait d'être des plus intéressantes, les deux hommes s'étant mesurés récemment avec Otto Schoenfeld, le professeur du club des Jeunes Gens, et malgré la grande supériorité démontrée par Gotch en cette occasion, Olsen ne manquait pas d'admirateurs.

A huit heures une lutte préliminaire avait été arrangée entre Warren Pizzo et Philip Barella, deux jeunes athlètes âgés de 11 ans. Le premier a été déclaré le vainqueur, ayant terrassé son plus jeune adversaire deux fois sur trois.

A neuf heures Gotch et Olsen ont fait leur entrée, chacun d'eux étant accueilli par les applaudissements de ses admirateurs. Au signal les deux gladiateurs se sont abordés et au bout de 28 minutes et 38 secondes Gotch a obtenu la première chute.

La seconde passe a été moins longue, Gotch ayant jeté son adversaire en 20 minutes et 6 secondes.

Gotch avait un avantage d'une vingtaine de livres sur Olsen, et jamais pendant la lutte le résultat n'a été douteux.

Le Dr Auguste Micas remplissait les fonctions d'arbitre.

Bonne capture.

Les détectives Mooney, Coyle et Clifton ont effectué une bonne capture hier après-midi et ont également retrouvé environ $4,000 de bijoux volés dans diverses maisons depuis le mois dernier.

Le chef des detectives, Fernand Rancé, ayant eu connaissance des allures suspectes d'un nommé Philip H. Caplan, a fait surveiller sa demeure rue S. Remparts, 1700, et les agents, persuadés que l'individu pratiquait le recelage, l'ont mis en état d'arrestation.

Des perquisitions dans sa chambre ont fait découvrir un coffret contenant des bijoux d'une valeur de $4,000. Ces bijoux ont été transportés au bureau des detectives et dans la soirée M. Léon Feibleman et Mmes E. F. Cramer, Julia Cahn, Achille Jaudel et L. Moyse ont visité le bureau de M. Rancé et ont désigné plusieurs bijoux qui leur appartenaient.

Un nègre du nom de Willie Johnson, arrêté par les mêmes détectives ces jours derniers, est accusé d'avoir commis les vols, et Caplan et Jacub Fink ont été accusés d'avoir des objets volés en leur possession.

Bureau d'Incendie.

Les membres du Bureau d'incendie se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Meister et ont écouté certaines plaintes portées contre des hommes du département des pompiers.

Les accusés ont été tous acquittés, mais réprimandés.

Une résolution a été adoptée enjoignant les hommes du département de payer leurs dettes.

FRACTURE.

En traversant la chaussée à l'angle des rues Bourgogne et Canal, hier matin, Louis Cazerel, un gamin de 9 ans domicilié rue Liberté 117, a été renversé et a eu le bras fracturé par une charrette que conduisait Constantin Rocque un laitier. L'enfant a été transporté à l'hôpital.

Toute Femme

est intéressée et devrait être renseignée à l'égard d'un merveilleux

MARVEL Whirling Spray, la nouvelle Seringue vaginale, modèle et injection. La meilleure, la plus sure, la plus convenable. Elle nettoie instantanément.

Demandez la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner la "MARVEL," n'en acceptez pas une autre, mais envoyez un timbre pour un livre illustré—gratuit. Il donne toutes les particularités, tous les renseignements si précieux aux dames.

MARVEL COMPANY, New York.

En vente par:
Max Samson, 117 rue Camp.
American Drug Store, 1024 rue Canal.
Katz & Berthoff, 732-4 rue Canal.

DECES.

GARANS—Décédé, vendredi 20 juillet 1906 EMILE GARANS né à Meilan, département du Gers le 7 février 1859. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence 1009 rue Dauphine, près St Philippe.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

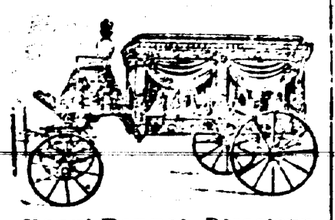

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

ADER & MOTHE,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous faisons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 sept—1 an

TELEPHONE 982.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Homme partout—Bon salaire pour distribuer circulaires, annonces d'affaires, clouer des enseignes, etc. Pas de sollicitations. "National Adv Bureau" Chicago. 21 juil—31 28

DEMANDE—Une femme de confiance comme gardienne. Références requises. S'adresser 2850 rue Baronne. 21juil—21 24

A VENDRE—300,000 pieds 2x4, 2x6, 2x8, 2x10, 2x12, 3x4, 4x4, 4x6, 3x6, 6x8, 8x8, 6x6. 100,000 pieds sheating—bordage. 100,000 pieds T. & G. flooring—parquet. 100,000 pieds T. & G. ceiling—plafond. S'adresser Lhote Lumber Mnfg Co., rue Toulouse et Nord Dupré. P. O. Box 722. 20 mai—

DEMANDE EMPLOI.

Une dame française, munie de plusieurs diplômes, reçus à Paris, France, serait désireuse de trouver une occupation soit pour enfants ou pour jeunes filles. Pour références, s'adresser au juge Albert Voorhies, avocat, 21 rue Carondelet. 13 juil—

AMUSEMENTS.

WEST END TOUS LES SOIRS

Fischer's Military Band.

Wahland & Tonia, Klapp & Fogg

Les Chameroys, Les Chiens, Miller

Kinodrome.

SIEGES RESERVES....10 CENTS

En vente d'avance au magasin de Pianos de Jos. Jas. Hart.

15 juil—6f

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END.

T. TRANCHINA ..... Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.

PRIX RAISONNABLES

8 juin—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 3 mai 1906

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanche) à l'arrivée du train de 6 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:40 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Ol Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Prière aux tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. O. COYLE & BRO., Agents.

No 322 rue Carondelet, coin Girod

29 avril—

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-7.

Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant ou d'envoyer leur adresse exacte afin qu'on leur fasse parvenir les pièces les concernant:

Paul Capdecomme, A. F.
Jean Bauta, S. M.
Jean François Chaubet, S. M.
Etienne Chevallier, S. M.
Jean Marcel Guilhemper, S. M.
Simon Mailhes, A. S.
Prade Pestre ou ses enfants, A. M.
Albert Moreau, S. M.
Pierre Victor Meymont ou Maynant, Aff. de S.

oct—1906

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Régulier

—SUR LE—

TEXAS & PACIFIC RAILWAY

Le même qu'avant la quarantaine

L'express California et Texas quittera à 8:55 heures a. m. Le train local pour Hearnes à 3:55 heures p. m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 6:25 p. m.

BUREAU DES BILLETS,
207 RUE ST-CHARLES.

1er—

Avis aux Navigateurs—Lac Pontchartrain.

Le Secrétaire de la Guerre ayant approuvé les plans de reconstruction du pont tournant Sud du Lac Pontchartrain sur la ligne du chemin de fer N. O. & N. E., près du char de la Pointe aux Herbes, ledit pont tournant Sud sera fermé aux bateaux à partir du 26 avril et demeurera fermé pendant une durée d'à peu près 90 jours.

Les navigateurs passeront par le pont tournant Nord du Lac Pontchartrain, tant que sera fermé le pont tournant Sud.

D. D. CURRAN,
Surintendant N. O. & N. E. R. R.

21 av—

Excursions du Dimanche à New Marché Sur le New Orleans, Fort Jack son et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Algar à 8 heures a. m et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

17 oct

—Richard était jeune, ma bien-aimée, moi, je suis presque vieux....

—Je n'ai plus guère de forces. Il y a si longtemps que je souffre!....

Et voilà que le carcan se resserre autour de mon cou.... Alors, tu comprends.... je ne réponds plus de ma volonté....

Toutefois, sache le, je t'avertirai, je t'écrirai, je ne partirai pas sans te dire un dernier adieu.

Denise réfléchit quelques instants, puis, semblant prendre une résolution suprême, elle dit:

Ecoute, Harold, je t'aime assez pour damner mon âme, j'accepte des siècles de torture et d'expiation, si c'est à tes côtés que j'expie.

Quand tu seras las.... quand ta chaîne pèsera trop lourd, reviens au Chêne-Rouge, puis écris-moi ce simple mot: "Je t'attends!"

Il frémit, il trembla; un frisson glacial le secoua de la tête aux pieds.

—Que feras tu donc? interrogea Montaigu d'une voix tremblante.

—C'est bien simple, ami.

J'accourrai fidèlement à ton appel; je viendrai.... je te verrai, et ensemble nous partirons.

Tu ferais cela, toi? toi? toi jeune, belle, adorable?....

Elle l'interrompit d'un geste.

—Oui, oui, je le ferai.... J'attendrai la mort dans tes bras. Crois-moi, ce sera une extase divine.

—Oh! Denise, je suis pris du désir fou d'accepter ton offre!

La tentation est si forte.... j'ai peur de céder....

—Cède, mon bien-aimé, cède sans craintes, sans scrupules.... moi, cet espoir va me soutenir.

Sachant qu'il suffira d'un signe pour terminer mes douleurs, j'attendrai confiante la délivrance; j'attendrai ton signe comme un prisonnier attend que soit ouverte la porte de la prison.....

C'est toi, toi seul qui restes le maître, l'arbitre de nos destinées.

Le comte de Rochester prit la jeune fille par la taille, et, doucement, il l'attira contre lui jusqu'à ce que leurs deux visages fussent tout près l'un de l'autre.

Il confondirent leurs regards, il confondirent les battements de leurs cœurs.... ils furent brûlés par leur ardente tendresse.

Alors, implora Montaigu, alors laisse moi prendre un baiser sur tes lèvres, mon cher amour, un baiser où je te boirai toute, un baiser où mon âme se fondra dans la tienne....

J'en emporterai la saveur divine, avec le souvenir.... Je serai sûr de la sorte que tu m'appartiens, j'aurai foi en ta parole .... ce sera comme si nous étions fiancés....

—Oui, dit-elle enivrée, oui, et le jour de nos noces, mon bien-aimé, sera celui de notre mort... Merci Dieu juste et bon, qui nous donnez ce bonheur, merci destin!

Je n'ai plus d'angoisses, je ne souffre plus, je suis heureuse ami, et j'espère!

Il le prit ce baiser, et pendant de courts instants connut tout ce qu'un être humain peut désirer de joies.

Mais l'extase finit; il fallait redescendre sur la terre.

—Adieu donc, répéta le maître du Chêne-Rouge.

Puisque ma maison doit être notre tombeau, j'emmène Félix, je ferme la porte.

Nul ne passera plus ce seuil jusqu'à ce que tu viennes me rejoindre. Chaque fois que tes yeux se porteront sur la vieille chaumière pense à moi Denise.

—Ta pensée habite en mon cœur, éternellement.

Va, pars ami, sois courageux, sois fort! Je ne te dis pas adieu, moi, car je sais, je sens que nous nous reverrons bientôt.

Au revoir donc! mon époux et mon maître!

—Au revoir ma chère femme! Je t'adore!

Un dernier baiser, une suprême étreinte, puis enfin ils s'arrachèrent l'un de l'autre.

La nuit s'avançait, l'aube qui vient de bonne heure en cette saison, blanchissait déjà de tons laiteux le firmament.

Harold partit du Presbytère en courant, sans retourner la tête, sans jeter un regard sur la chère demeure dont la masse trapue commençait à sortir de l'ombre.

Il emportait dans son esprit, dans son cœur, l'image de ces lieux si paisibles où il avait aimé, où il avait souffert.

Quand il la reverrait, cette humble maison, l'infirme aurait rejoint son époux.... ils dormiraient ensemble, côte à côte au fond de la tombe qui s'abritait derrière le clocher de l'église.

Un jour radieux se levait, bientôt le soleil, dans ses gloires triomphales, resplendit à l'horizon... la rosée emperlait les brins d'herbe; les petites marguerites semaient leurs étoiles blanches parmi la verdure des prairies; au bord des fossés, les mauves campanules agitaient éperdument leurs minuscules clochettes en l'honneur de l'astre radieux dont les premiers rayons montaient à l'Orient.

Debout contre la balustrade de sa terrasse, le comte de Rochester assistait au lever de l'aurore.

La brise matinale rafraîchissait son front brûlant.... il s'emplissait les yeux du spectacle familier à sa solitude; il regardait la lisière brune des bois, la vallée verdoyante, le village éparpillé autour de l'antique église, et d'un adieu muet, saluait toutes choses.

Au Presbytère, une femme pâle et calme, veillait sur la mourante.

C'était Denise.

Rien ne la distrairait dorénavant de son pieux devoir, elle ne quitterait plus le chevet de l'infirme que pour l'escorter au cimetière.

Et ensuite? Ensuite, n'ayant plus rien à faire ici bas, elle attendrait, paisible, que son bien-aimé l'appelât à lui....

Elle ne craignait rien de sa destinée maintenant, car elle se savait plus forte que tout.

VI

Comme c'était dimanche, qu'il faisait un temps superbe, et que le soleil d'août embrasait l'atmosphère, Mme Méryem avait permis à sa petite bonne, Louisette, de disposer, en partie, de son après midi.

La jeune fille changeait beaucoup, depuis quelque temps.

Son teint, nagnère pareil aux pétales d'une rose, se fanait; ses yeux étaient battus, la gentille et sémillante soubrette si rieuse devenait mélancolique, pensive, à tel point que sa maîtresse commençait à s'en inquiéter.

A cet âge, ce qui préoccupe les jeunes filles, ce qui les fait rêver, c'est l'amour.

Or, Louisette était amoureuse du protégé de Mme Méryem, de ce grand garçon roux aux yeux verts, au teint de lait parsemé de taches de rousseur.

Depuis le soir de mars où elle l'avait vu brave, fort et chevaleresque, envoyer d'un maître coup de poing rouler dans la boue, ce lâche agresseur qui avait nom l'Asticot, Louisette ne pensait qu'à Jean.

Marie-Thérèse l'avait vainement chapitrée à ce sujet.

Louise ne pouvait pas plus s'empêcher d'aimer Jean qu'elle ne pouvait s'empêcher de respirer.

Chaque fois qu'il venait au Refuge voir sa bienfaitrice, ainsi que la petite Germaine, Louisette se pâmait d'émotion; elle dont la langue était si bien pendue d'ordinaire ne trouvait rien à dire.

On la voyait contempler à la dérobée l'élu de son cœur, soupirer, et s'essuyer furtivement les yeux du coin de son tablier.

—Que voulez-vous, madame, répondait la jeune fille aux affectueuses remontrances de sa maîtresse, j'en deviens bête, mais c'est plus fort que moi.

J'aime M. Jean, je l'aime si fort tenez, que quand il me frôle en passant le long de mes jupes c'est la même chose que si je recevais une décharge électrique.

Il m'a jeté un charme, pour sûr, avec ses grands yeux verts, qui ont des paillettes dorées comme ceux des chats....

—Pauvre petite, tu te prépares de gros tourments!

Tâche donc de devenir plus raisonnable. Songe Louisette que Jean est un honnête homme de trop fraîche date pour que j'ose penser à vous unir avant qu'il ait fait ses preuves.

Je veux, auparavant, m'assurer que ses bonnes résolutions sont définitives.... et ta mère qui est faible pour toi comme il n'est pas possible, pense cependant de la même façon.

Puis ce garçon est tout jeune; voyons, vous avez à peine le même âge.... M. Martin qui s'intéresse beaucoup à lui voudrait le décider à s'engager afin qu'il soit débarrassé plus tôt de son service militaire. Ensuite ce sera plus commode pour sa situation.

Donc, ma bonne petite, tu as au bas mot trois ans et demi à attendre: que deviendras-tu pendant ce temps si tu te desséches ainsi déjà?

—Je ne sais pas, madame....

J'en ferai une maladie pour sûr si Jean est envoyé dans une garnison lointaine.

—Il faut t'y attendre, Louisette; ce garçon ira sans doute en Algérie, cela vaudra mieux pour lui à tous égards.

On parle d'un régiment de spahis ou de zouaves, ou bien encore au besoin de la Légion étrangère.

Si Jean sort victorieux de l'épreuve, si à la fin de son service il revient avec de bonnes notes, un grade, alors nous serons tranquilles et tu pourras épouser en confiance.

A continuer